



BROCHURE D'INFORMATION

CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MUSIQUE ANCIENNE

Contact : Véronique Boyer
vboyer@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 45



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	2
LE MODULE PRINCIPAL	2
LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE	3
LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE	3
MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION	4
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX	4
TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	5

INTRODUCTION

Le programme de la CPES Musique ancienne comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective, un module complémentaire de formation et de culture musicale ainsi qu'un module de créativité. Ce programme est complété par une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

LE MODULE PRINCIPAL

UE1. Interprétation des "musiques anciennes" et du répertoire contemporain, lecture de fac-similé

L'unité d'enseignement "interprétation" associe au développement des acquis techniques, un approfondissement des connaissances stylistiques et musicologiques nécessaires à l'approche des musiques anciennes. Les élèves organistes complètent également leur formation dans l'ensemble des répertoires de leur instrument.

L'étude des différents répertoires est mise en perspective de l'autonomie artistique et de la culture musicale de chaque élève. Les œuvres particulièrement représentatives d'esthétiques musicales spécifiques sont privilégiées.

Le programme prévoit un temps de travail consacré à la connaissance des différents systèmes de notation musicale par l'étude et l'analyse de textes musicaux en fac-similé.

→ 120 heures - 1 heure par semaine pendant 3 ans

UE2. Préparation aux épreuves

Ce module prévoit d'une part la participation à des disciplines permettant aux futurs candidats aux concours de s'approprier des techniques susceptibles de l'accompagner dans une prise de conscience des différents paramètres propres à la maîtrise corporelle : sophrologie, yoga, Qi Gong, Feldenkrais, et d'autre part, les étudiants participent à deux 'mises en situation' chaque année. Elles prendront la forme d'examens d'entrée propres aux écoles supérieures françaises ou étrangères.

→ 30 heures réparties sur l'ensemble du cursus

Le programme comporte également 15 heures d'un travail musical spécifique avec les enseignants accompagnateurs

UE3. Culture générale professionnelle

Chaque élève/étudiant est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUE COLLECTIVE

UE1. Pratique collective dirigée

Compte tenu de la nature des répertoires et des réalités de la profession d'instrumentiste, l'élève est mis en situation et placé dans des conditions se rapprochant au maximum de l'exercice professionnel (rythme de travail, responsabilité individuelle au sein du groupe, prestations publiques en collaboration avec des institutions culturelles, ...).

Le contenu de cette unité d'enseignement peut prendre diverses formes (petits ou grands effectifs – projets interactifs...) et constitue une possible passerelle avec divers départements et classes de l'établissement (orchestres – chœur – danse – théâtre – écriture ...)

→ 70 heures : cours hebdomadaires et sessions

UE2. Musique de chambre et ensemble à géométrie variable non-dirigés

La pratique de la musique de chambre est un des fondamentaux de l'enseignement des musiques anciennes. Elle est développée dans cette unité d'enseignement de telle sorte que l'élève s'investisse dans toutes les composantes de cette expression artistique (connaissance et pratique d'un répertoire éclectique, dimension humaine, organisation du travail...). Au cours de son cursus, l'élève doit former un groupe de musique de chambre, rechercher un répertoire adapté et participer à l'organisation pratique du travail et des restitutions publiques.

→ 105 heures : cours hebdomadaires et sessions

LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE

UE1. Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture

Ce programme permet de compléter la formation musicale de l'élève. Elle porte sur la culture musicale générale et couvre donc un vaste panel de langages musicaux .Il contribue notamment au développement de l'écoute analytique, de la mémorisation, des connaissances élémentaires en analyse harmonique et formelle.

→ 140 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans

UE2. Commentaire d'écoute 1^{er} niveau (histoire et esthétique)

Ce module d'enseignement permet d'acquérir les bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et de l'initiation au commentaire écrit et oral.

→ 50 heures : 1 heure 30 hebdomadaire pendant 1 an

UE3. Ornementation, basse continue, déchiffrage et improvisation spécifique aux répertoires

L'enseignement essentiel des styles, des techniques d'ornementation et de la basse continue est réparti en fonction de la dominante instrumentale choisie (davantage de basse continue pour les claviers (davantage d'ornementation pour les instruments monodiques).

→ 105 heures : cours hebdomadaires et sessions

UE4. Aspects théoriques des musiques anciennes

Ce programme permet de compléter la formation théorique et musicologique de l'élève. Les sessions s'articulent autour de thématiques définies pour l'année en cours. Le potentiel de sujets à traiter étant inépuisable, cette unité d'enseignement est aussi destinée à développer, et à cultiver la curiosité indispensable à la pratique des musiques anciennes.

→ 24 heures : 4 sessions de 6 heures

MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des CPES du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpainting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

→ 48 heures : 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages et sessions

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX

Pour compléter son cursus, l'élève/étudiant doit choisir une unité d'enseignement d'environ 50 heures selon son profil personnel. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et le professeur référent, le responsable pédagogique C.P.E.S ainsi que le comité de suivi pédagogique inter-établissement aideront l'élève/étudiant dans son orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la direction de chœur
- Ecriture
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

NOMBRE D'HEURES		RÉPARTITION
185	Module principal	
120	Interprétation des différentes périodes de l'instrument et du répertoire contemporain, et lecture de fac-similé	1h hebdomadaire pendant 3 ans
45	Préparation aux épreuves	5h par an
20	Culture générale professionnelle	conférences de 2h ou 3h
175	Module associé de pratique collective	
70	Pratique collective dirigée	cours hebdomadaires et sessions
105	Musique de chambre et ensemble à géométrie variable non-dirigé	cours hebdomadaires et sessions
319	Module complémentaire de formation et culture musicale	
140	Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture	2h hebdomadaires pendant 2 ans
50	Commentaire d'écoute 1 ^{er} niveau (histoire et esthétique)	1h30 hebdomadaire pendant 1 an
105	Ornementation, basse continue et déchiffrage	
24	Aspects théoriques des musiques anciennes	
48	Module créativité - improvisation	
	Création, improvisation, transdisciplinarité	2 stages de 4 jours
50	Une unité d'enseignement au choix	
TOTAL : 777		